



Vaccins : immuniser la population

**contre... la méfiance !**



## Le conventionnement hospitalier mutualiste : être bien soigné en dépensant moins

Les adhérents des mutuelles peuvent accéder à des soins hospitaliers de qualité à tarif maîtrisé. Pour favoriser encore plus l'accès aux soins, la Fédération Nationale de la Mutualité Française a passé des accords avec les établissements hospitaliers en médecine, en chirurgie, en obstétrique, en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) comme en établissements de courts séjours (MCO) afin de faire bénéficier les mutualistes :

- **de tarifs négociés**, le prix de la chambre particulière est diminué de 7% en moyenne dans les établissements conventionnés par rapport au prix public.

- **d'une dispense totale ou partielle d'avance de frais**, incluant le forfait journalier de 18 euros par jour, le ticket modérateur de frais de séjour et le coût de la chambre individuelle.

Le conventionnement hospitalier mutualiste concerne les établissements de santé sélectionnés et référencés selon des critères objectifs, tarifaires, géographiques, et de qualité.

**Aujourd'hui, le conventionnement hospitalier mutualiste couvre plus de 60 % des séjours dans 11 régions, ainsi qu'à la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe.**



## L'éditorial

# Bernard Cauchy

**Président de la Mutuelle du Groupe Société Générale**

**E**n cette rentrée de septembre, de nombreuses interrogations dominent. Avant l'été, le ministère des Affaires sociales et de la Santé avait rendu publiques les grandes lignes des cinq projets de décrets, attendus depuis de nombreux mois par les complémentaires santé, et qui sont toujours en attente d'être précisés. Pour la ministre Marisol Touraine, cet ensemble réglementaire vise un seul objectif : « *Généraliser l'accès à une complémentaire santé de qualité.* »

Son application porte notamment sur le panier de soins minimal et le degré de solidarité des prestations. Le nouveau cahier des charges des complémentaires santé permettra de continuer à proposer des contrats solidaires et responsables bénéficiant d'une fiscalité de 7 % (au lieu de 14 %).

Tout aussi urgente est la question du maintien de l'autonomie qui nous concerne tous. Elle demande une réflexion de fond qui engage tous les acteurs, pouvoirs publics, institutionnels, mouvement mutualiste...

Autres sujets prioritaires : le projet de loi sur la stratégie nationale de santé et les lois de finances 2015.

La rentrée est marquée par l'attente de décisions sur tous ces projets qui représentent une réelle préoccupation pour la vie de nos adhérents. La

Mutuelle vous donnera l'information dès la parution des textes d'application et les mesures d'accompagnement qui s'imposent.

Notre priorité est aussi d'améliorer la qualité de vie de nos adhérents, comme réduire le temps de traitement de nos opérations de remboursement et de prise en charge des prestations. Si ces efforts manquent de visibilité auprès de vous, nous mettons néanmoins tout en œuvre au quotidien pour améliorer leur circuit de traitement.

Chaque rentrée est une renaissance. C'est un nouveau contact qui nous remet en question et qui, on le sait, pèse sur ce que sera l'année.

Très bonne rentrée à tous ! ■

Pour la ministre, cet ensemble réglementaire vise un seul objectif : « *Généraliser l'accès à une complémentaire santé de qualité.* »

## À la une

04



**Vaccins : immuniser la population contre... la méfiance !**

## Parole d'expert

06

**Vaincre le cancer du sein : toucher toutes les femmes**

## Bien-être

07

**La Mutuelle et Société Générale : objectif santé**

**Les ateliers "mémoire" : c'est reparti !**

**Sensibilisation : connaissez-vous votre tension artérielle ?**

**Une journée rencontre à Rennes, au Stade Rennais Football Club**

## En bref

08

**Un petit rappel pour vous éviter l'envoi de documents inutiles pour vos remboursements**

**Les aides de la commission sociale**

**Non aux incivilités au téléphone !**

**Contrôler chaque changement de situation personnelle à la Mutuelle**

**Gratuité des enfants de moins de 20 ans pour les salariés en activité**

**Les droits de votre enfant pour la rentrée universitaire**

**Allocation décès**

L'Essor mutualiste est une publication de la Mutuelle du Personnel du Groupe Société Générale / Directeur de la publication : Bernard Cauchy / Rédaction : Béatrice Chavagneux, Pascale Taillandier / Conception, réalisation : Avantmidi.fr / Imprimeur : Typoform. ISSN : 2109-1617 www.mutuelle-sg.com

# Vaccins : immuniser contre la...

Entre mauvaise information et peurs irrationnelles, les Français sont de plus en plus méfiants envers les vaccins. Les médecins mettent en garde contre un dur retour à la réalité : des maladies infectieuses qu'on croyait éradiquées réapparaissent et le vaccin reste notre seule arme.

**S**elon l'institut spécialisé en santé, IMS-Health, la désaffection de la population française pour la vaccination paraît liée à un climat général de défiance. Entre 2008 et 2012, les chiffres révèlent une baisse de 12 % des doses de vaccins vendues, toutes pathologies confondues.

Un seul exemple : le taux de couverture vaccinale contre la grippe est passé de 64 % à 55 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus, entre l'hiver 2003-2004 et l'hiver 2011-2012, selon l'Assurance maladie. Or, la cible fixée pour cette tranche d'âge par les autorités sanitaires est une couverture de 75 %. Entre-temps, la polémique sur la campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1 de 2009 a fait baisser la cote de la vaccination dans l'opinion.

#### S'assurer contre un danger potentiel

« La vaccination a été la mesure de santé publique qui a évité le plus grand nombre de décès après l'assainissement de l'eau », souligne de son côté le représentant de l'industrie pharmaceutique, Serge Montero, président de la commission vaccins du Leem (Les Entreprises du médicament). « Face à la maladie, la vaccination n'est-elle pas le premier principe

de précaution, la première façon de l'éviter ? », interpelle-t-il. Aujourd'hui, l'opinion publique semble oublier les bienfaits de la vaccination pour n'en voir que les risques. Cette inquiétude est moins perceptible dans son rapport aux médicaments, qui peuvent pourtant avoir de redoutables effets secondaires. Pour une raison simple : en cas de maladie grave, comme un cancer, le patient est prêt à accepter un médicament, alors qu'un vaccin, c'est un peu comme une assurance couvrant un danger qui n'est que potentiel.

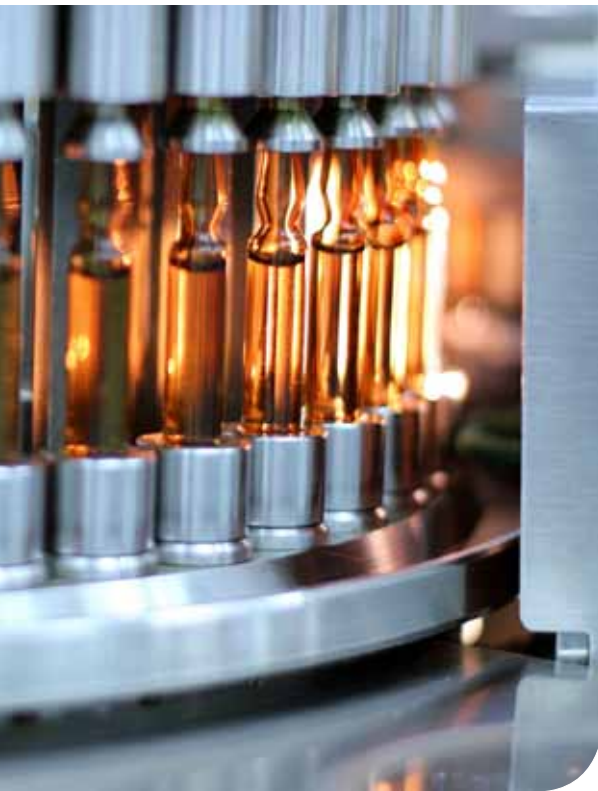
En outre, au cours des années passées, des affaires sanitaires ont rendu le grand public méfiant à l'égard des produits de santé, qu'il s'agisse des polémiques sur la vaccination contre l'hépatite B ou le cancer du col de l'utérus ou des scandales avérés comme celui du Mediator.

#### Devoir de transparence de la communauté scientifique

Pour Gérard Bapt, député socialiste et cardiologue, « ces sujets posent le problème de la transparence. Il faut que la puissance publique se donne les moyens d'apporter des réponses aux patients, aux victimes et aux familles qui se posent des questions. » D'où la nécessité de vérifier les « liens d'intérêts » du scientifique qui porte « la bonne parole ». Mais, pour cet élu engagé résolument auprès des victimes des scandales sanitaires, il est indéniable que « c'est l'intérêt de l'individu, mais aussi de toute la collectivité, de se faire vacciner. »

# la population méfiance !

Au cours des années passées, des affaires sanitaires ont rendu le grand public méfiant à l'égard des produits de santé.



## Le calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG	■											
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite		■	■	■			■	■		■	■	■
Coqueluche		■	■	■			■	■		■		
Haemophilus Influenzae de type B (HIB)		■	■	■								
Hépatite B		■	■	■								
Pneumocoque		■	■	■								
Méningocoque C					■							
Rougeole-Oreillons-Rubéole					■	■						
Papillomavirus humain (HPV)								■	■			
Grippe												■

Tous les 10 ans

Tous les ans

Source : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

Sur les millions de personnes vaccinées lors d'une campagne, il peut y avoir quelques rares cas d'effets secondaires indésirables, difficiles à prévoir par la communauté scientifique et pouvant être individuellement gravissimes. Mais, assure Alfred Spira, « dans le domaine de la vaccination, la balance entre les bénéfices et les risques reste très positive. »

Car, dans le même temps, des maladies que l'on croyait éradiquées réapparaissent. Ainsi, alors qu'elle avait pratiquement disparu partout dans le monde, la polio a récidivé dans la Syrie en guerre, par manque de vaccination. Le Liban, Israël et plusieurs pays de l'Est sont touchés. Elle est aux portes de l'Europe. Elle voyage, comme nous. « Nous sommes exposés en permanence à des agents infectieux. Nous devons maintenir la pression contre eux », insiste le Professeur Brigitte Autran, immunologiste et membre du comité vaccins de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). ■

## Comment fonctionne un vaccin ?

Un vaccin utilise la mémoire du système immunitaire pour lui apprendre à se défendre, explique le Professeur Brigitte Autran, immunologiste. « On ne peut pas attendre pour prévenir certaines infections : tétanos, rubéole, diphtérie, rougeole, méningite à méningocoque, précise-t-elle. La seule façon de gagner la course de vitesse contre la maladie est d'avoir éduqué le système immunitaire avant qu'il n'y soit confronté. » ■





# Vaincre le cancer du sein : toucher toutes **les femmes**

Rencontre avec Frédéric de Bels,  
responsable du département  
dépistage de l'Institut national du  
cancer (Inca).



## Une double lecture systématique

La mammographie proposée dans le cadre du dépistage organisé est réalisée dans un centre de radiographie agréé. Par sécurité, une deuxième lecture des radios est systématiquement effectuée. L'ensemble du dépistage, examen clinique et mammographie, est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. ■

**L**e dépistage a permis de réduire la mortalité par cancer du sein de 15 à 20 %, rappelle-t-il. Mais des réticences demeurent...

### Le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein vous paraît-il aujourd'hui satisfaisant ?

*Frédéric de Bels* : Un peu plus d'une femme sur deux, entre 52 à 53 %, répond favorablement au dépistage organisé du cancer du sein. Après une forte croissance, cette proportion est stable depuis trois années. Bien sûr, on ne peut pas s'en satisfaire, même si l'on sait que 12 % des femmes se font également dépister en dehors de cette campagne. L'objectif, clairement, c'est de faire mieux.

### Quelles sont les raisons du refus de se faire dépister ?

*Frédéric de Bels* : Il y a sans doute de la négligence, mais avant tout des freins liés à l'examen, à la peur d'avoir mal, à la gêne, au risque de trouver quelque chose qu'on préfère mettre à distance.

Parfois, les freins sont matériels, liés à la distance du centre de radiologie. Mais il y a aussi des questions récentes sur les risques éventuels de l'examen. On parle de "surdiagnostic", de "cancer radio-induit" (cancer causé par les radiations)... Ces mots font peur.

### Justement, le dépistage présente-t-il un risque ?

*Frédéric de Bels* : Le risque existe, mais il est infime au regard du nombre de vies sauvées. Toutes les études sérieuses s'accordent à re-

connaître que la mise en place du dépistage organisé a permis de réduire la mortalité des femmes par cancer du sein de 15 à 20 %. C'est considérable ! Et rappelons qu'un dépistage précoce permet de guérir un cancer dans 9 cas sur 10.

Pour 100 000 femmes dépistées, le nombre de vies épargnées oscille entre 150 et 300, alors qu'on évalue entre 1 et 15 le nombre de décès par cancer radio-induit. La balance bénéfique/risque plaide nettement en faveur du dépistage...

### Comment convaincre les personnes qui ont des réticences à se faire dépister ?

*Frédéric de Bels* : Il faut expliquer les choses clairement, en répondant sans détour aux questions que les femmes se posent, en rappelant les bénéfices du dépistage sans chercher à occulter les inconvénients.

Il convient également de rassurer les femmes sur la prise en charge médicale en cas de diagnostic. L'objectif est de leur donner tous les outils qui leur permettront de prendre une décision éclairée.

### Existe-t-il des différences liées au milieu socioprofessionnel ?

*Frédéric de Bels* : Oui. Les 35 % de femmes qui ne bénéficient d'aucun dépistage appartiennent majoritairement aux catégories sociales les plus défavorisées. C'est pour cela que la campagne 2014 cible plus particulièrement ce public, avec une campagne spécifique à la radio et des dépliants en plusieurs langues, dont l'arabe, le turc et le wolof. ■

Propos recueillis par Cédric Portal



## La Mutuelle SG et Société Générale : *Objectif santé*

Les pratiques sportives ciblées permettent à chacun de faire de son corps son meilleur allié au quotidien.

La Direction des Ressources Humaines du groupe Société Générale se mobilise avec différents partenaires pour encourager les collaborateurs à fixer ce nouveau cap dès la rentrée, à l'occasion d'une journée dédiée aux activités sportives et à leurs bienfaits.

Ainsi, la Mutuelle Société Générale, aux côtés de la Mutualité Française, propose de tester vos aptitudes physiques et d'évaluer votre motivation pour analyser vos dispositions à l'exercice d'une activité physique et/ou sportive.

### Évaluez votre forme physique

Une bonne condition physique est le fruit d'un équilibre entre la souplesse, la force et l'endurance. Ces paramètres pourront être mesurés au cours de quelques exercices et seront comparés aux valeurs obtenues par une population de même âge et de même sexe.

Un questionnaire sera également proposé pour connaître votre motivation à la pratique d'un exercice physique. Ensuite, un coach vous accompagnera pour vous orienter sur les activités qui vous conviennent le mieux.

**Rendez-vous le 18 septembre au foyer de l'auditorium des Tours SG (La Défense) de 10 heures à 16 heures.** ■

### Sensibilisation : connaissez-vous votre tension artérielle ?



Lors du retrait des dossards de la troisième édition de la course *Enfants sans cancer* dans la galerie éphémère de la Tour Granite, vendredi 26 septembre, de 12 heures à 14 h 30, la Mutuelle SG vous propose de mesurer votre tension artérielle.

Chaque adulte devrait connaître sa pression artérielle. Celle-ci peut être mesurée dans le cadre d'un bilan de santé ou de dépistage de l'ensemble des facteurs de risques cardiovasculaires. Il est aussi possible de faire mesurer sa pression artérielle dans les pharmacies ou à l'occasion de journées ou d'événements de promotion de la santé, tel que nous le proposons à l'occasion de cette course. Alors, prêts, partez ! ■



### Une journée rencontre à Rennes, au Stade Rennais Football Club

Le directeur de la DEC de Rennes, Philippe Bailleul, organise une journée rencontre dédiée au personnel et aux retraités de la Société Générale. La Mutuelle y participera, avec la présence d'une experte pour vous accueillir et répondre à toutes vos questions.

La Mutuelle vous proposera également une formation aux gestes de premiers secours et vous initiera à l'utilisation d'un défibrillateur. Une diététicienne répondra aussi aux nombreuses questions que chacun peut se poser : Comment déchiffrer les étiquettes ? Qu'en est-il des produits bio ? Comment organiser un repas équilibré pour la famille quand on rentre tard le soir, etc. Un programme diversifié vous attend sur nos stands dans un climat de convivialité. **Rendez-vous le jeudi 9 octobre, de 10 heures à 18 h 30.** ■

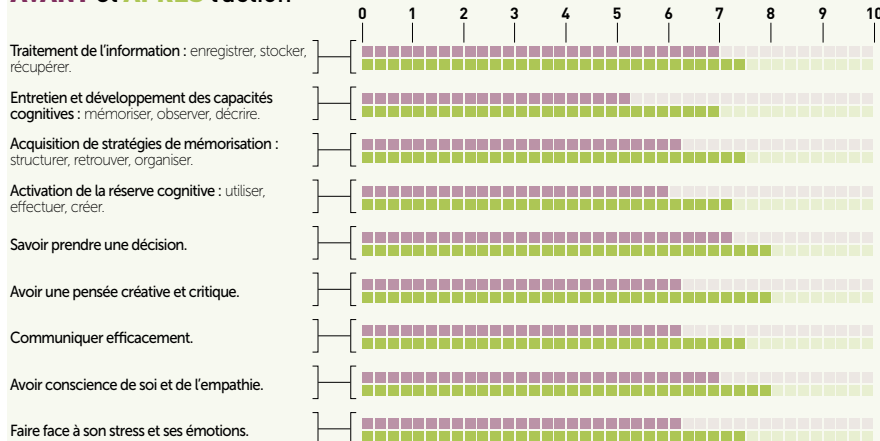
### Les ateliers "mémoire" :

## *C'est reparti !*

À la suite du succès rencontré depuis sa mise en place, en janvier 2014, un nouveau Programme d'Activation cérébrale démarre, dès la rentrée, à Nantes. Nous rappelons que la Mutuelle a instauré auprès de la Direction des Ressources Humaines de GBIS, à Nantes, des ateliers animés par la Mutualité Française des Pays de Loire, sur le thème de la mémoire. ■

### Représentation graphique des critères d'évaluation

#### AVANT et APRÈS l'action



### Contrôler chaque changement de situation personnelle à la Mutuelle

En cas de changement de situation (adhésion ou radiation, déménagement...) pour vous ou vos ayants droit, nous vous encourageons à vérifier l'exactitude de vos données personnelles enregistrées sur votre carte Mutuelle, ainsi que dans l'espace personnel du site [www.mutuelle-sg.com](http://www.mutuelle-sg.com). ■

### Gratuité des enfants de moins de 20 ans pour les salariés en activité

Nous attirons votre attention sur l'adhésion gratuite de vos enfants de moins de 20 ans. Si vous venez d'avoir un enfant ou êtes nouvellement embauché avec charge d'enfant, nous vous invitons à télécharger un bulletin d'adhésion sur notre site [www.mutuelle-sg.com](http://www.mutuelle-sg.com), à le remplir et à l'adresser à la Mutuelle Société Générale - DRHG/GER/RSO/PRE/MUT - BOREA. ■

### Les droits de votre enfant pour la rentrée universitaire

Votre enfant va commencer ses études universitaires à partir des mois de septembre/octobre et sera couvert par la Sécurité sociale étudiante. Si vous souhaitez bénéficier d'une complémentaire santé et conserver la Mutuelle Société Générale, il est nécessaire de nous adresser sa nouvelle attestation de droits à l'Assurance maladie à laquelle il est affilié et de nous demander la télétransmission pour automatiser les remboursements de la Mutuelle. ■

### Allocation décès

Accident, maladie... Tout peut arriver. Connaissez-vous l'allocation décès de la Mutuelle ?



Cette garantie, qui s'adresse à tous les bénéficiaires du régime facultatif de la Mutuelle SG, permet un remboursement partiel des frais funéraires engagés pour le décès. Cette prestation est versée à la personne qui justifie avoir effectivement supporté les frais d'obsèques ou, à défaut, aux héritiers de la personne décédée. ■

### Un petit rappel pour vous éviter l'envoi de documents inutiles

## pour vos remboursements

**S**i vous bénéficiez de la télétransmission entre votre Assurance maladie et notre Mutuelle, vous n'avez pas à nous envoyer votre facture si vous en avez réglé la totalité. En effet, c'est votre caisse d'Assurance maladie qui nous transmettra les informations et nous vous verserons notre prestation automatiquement.

**Dans le cas où vous ne réglez pas la totalité de votre facture**, c'est-à-dire que vous ne réglez pas la partie remboursable par l'Assurance maladie (pratique du tiers payant), nous avons besoin, dans ce cas, de votre facture. En effet, l'Assurance maladie rembourse le professionnel de santé.

**Si vous ne bénéficiez pas de la télétransmission**, nous avons besoin, en plus des documents cités ci-dessus, du décompte de l'Assurance maladie ou du décompte Améli.fr.

#### Exception pour l'optique

Dans le cadre de votre première année de consommation de verres et monture lors de la mise en place du tiers payant avec les opticiens en 2014 : **même si vous avez réglé la totalité des frais et que vous bénéficiez de la télétransmission**, vous devez envoyer la facture à la Mutuelle. Nous avons besoin d'enregistrer la numérotation de votre correction optique. ■

### Les aides de la *commission sociale*

En cas de difficultés financières et d'un besoin ponctuel pour une dépense de santé, la Mutuelle, au travers de la commission sociale, peut vous aider à passer ce cap difficile.

Plus spécifiquement en cas d'invalidité, la Mutuelle intervient selon un plafond déterminé par les régimes d'adhésion à la Mutuelle :

- Régime obligatoire (actifs/enfants de moins de 20 ans) : 2 000 € ;
- Régime facultatif (retraités et autres) : 2 500 €.

Pour les actifs, ces dossiers peuvent être pris en charge par la Mission Handicap de la Société Générale (voir modalités d'interventions dans les accords SG). Des pièces justificatives sont bien sûr à joindre pour toute demande de l'adhérent : l'avis d'imposition, les originaux des factures des dépenses. Pour toute demande de renseignements, vous pouvez adresser un courrier à la Mutuelle. ■

## Non aux incivilités au téléphone !

La communication téléphonique avec la Mutuelle est généralement le premier contact à distance entre adhérent et conseiller de la Mutuelle. Les échanges doivent être constructifs, emprunts de respect. Non à la négligence des codes de politesse et de courtoisie, non au mépris ou à l'agressivité dans les propos parfois entendus au bout de la ligne. Bien qu'ayant une forte activité qui nous contraint parfois à un certain temps d'attente, vos collègues de la Mutuelle tentent toujours de vous répondre au mieux de vos attentes. Nous sommes également conscients que des enjeux humains et financiers motivent vos appels. Nous rappelons que ce sont des contacts entre collègues ou ex-collègues d'une même entreprise, alors merci de respecter chacun pour une meilleure qualité de vie au travail. Chacun doit se responsabiliser et faire preuve de bienveillance, de courtoisie et de discrétion pour bien vivre ensemble. Ne sommes-nous pas un grand groupe avec un esprit d'équipe dans nos valeurs ? ■

